






5 crédits	30.0 h	Q2
-----------	--------	----

Enseignants	Fierens Jacques ;Willems Geoffrey ;
Langue d'enseignement	Français
Lieu du cours	Louvain-la-Neuve
Thèmes abordés	<p>Ce cours tend à intégrer l'enseignement du droit de la personne et de la famille dans une réflexion générale, de type socio-politique, sur les rôles respectifs dévolus, dans la société contemporaine, à l'individu, à la famille et à l'Etat (ou à la société civile), lorsqu'il s'agit de déterminer les normes de la vie privée et familiale des individus.</p> <p>La première partie du cours propose une approche philosophique dans le cadre de laquelle les rapports entre individu, famille et Etat sont étudiés à la lumière de quelques grands philosophes (Aristote, Saint Thomas d'Aquin, Locke, Rousseau, Marx, Nietzsche, ...). La perspective philosophique est également enrichie par une ouverture sur la famille africaine et le droit africain de la famille. Durant l'année académique 2016-2017, les thématiques des fondements de la filiation, de l'autorité parentale et du placement des enfants seront plus particulièrement approfondies à travers une lecture de la première nouvelle composant Le Livre de la jungle de Kipling, en traduction française.</p> <p>La seconde partie du cours propose une approche interdisciplinaire dans le cadre de laquelle le droit de la personne et de la famille est envisagé à la lumière de différentes sciences humaines non juridiques (psychologie, philosophie, sociologie, histoire, anthropologie). Durant l'année académique 2016-2017, les thèmes du sexe, du genre et de la sexualité seront plus particulièrement approfondis (transsexualisme et intersexualisme, égalité entre hommes et femmes, orientation(s) sexuelle(s), protection de l'intégrité sexuelle, garantie de la liberté sexuelle, sadomasochisme, inceste, etc.).</p>
Acquis d'apprentissage	<p>L'objectif de l'approche résolument pluridisciplinaire qui caractérise le cours est d'aider les étudiants spécialement intéressés par l'intervention du droit dans le domaine de la vie privée et des relations familiales à mieux comprendre comment les sociétés contemporaines configurent l'articulation entre l'autonomie qu'elles reconnaissent aux individus et les pouvoirs régulateurs qu'elles attribuent à la famille et à l'Etat .</p> <p>Ce cours fait partie d'une option cohérente de trois cours. Les titulaires des cours de l'option forment une équipe d'enseignement : ils se concertent sur les contenus et méthodes de chaque cours afin d'en assurer la complémentarité.</p> <p>1 Le cours s'appuie sur des méthodes pédagogiques participatives (apprentissage par projets ou par problèmes, commentaires de jurisprudences ou de doctrines, débats avec des invités, études de terrain) permettant à l'étudiant de développer en toute autonomie un regard critique, prospectif et inventif. L'étudiant est encouragé à participer au cours et à s'impliquer dans l'apprentissage, lequel a une dimension tout à la fois individuelle et collective. Dans cette perspective, les enseignants des différentes options se concertent au sein de la Faculté au sujet des dispositifs pédagogiques mis en 'uvre.</p> <p>La contribution de cette UE au développement et à la maîtrise des compétences et acquis du (des) programme(s) est accessible à la fin de cette fiche, dans la partie « Programmes/formations proposant cette unité d'enseignement (UE) ».</p> <p>----</p> <p><i>La contribution de cette UE au développement et à la maîtrise des compétences et acquis du (des) programme(s) est accessible à la fin de cette fiche, dans la partie « Programmes/formations proposant cette unité d'enseignement (UE) ».</i></p>
Modes d'évaluation des acquis des étudiants	Les étudiants seront évalués par un examen oral et à livre ouvert. L'examen oral est organisé durant la session de juin et chaque étudiant est invité à présenter une question devant chacun des deux enseignants. Les étudiants disposent d'un temps de préparation durant lequel ils peuvent disposer des supports de cours mis à leur disposition par les enseignants et de leurs notes personnelles.
Méthodes d'enseignement	<p>Le cours met véritablement en exergue l'approche interdisciplinaire du droit de la personne et de la famille.</p> <p>Il est dispensé en auditoire et articule des exposés magistraux et des échanges interactifs entre les enseignants et les étudiants. Pour que ces échanges puissent être de qualité, les étudiants seront parfois invités à visionner une vidéo, à lire un texte non-juridique ou juridique préalablement au cours.</p> <p>Le cours accueille au demeurant plusieurs invités qui viennent apporter aux étudiants leur éclairage de spécialistes d'une science humaine non-juridique ou viennent exposer aux étudiants les spécificités de l'approche juridique de la vie privée et de la vie familiale dans d'autres ordres juridiques à propos desquels ils ont une expertise particulière. Durant l'année académique 2016-2017, le cours accueillera notamment le Professeur de sociologie français Jacques Commaille.</p>

Faculté ou entité en charge:	BUDR
------------------------------	------

Programmes / formations proposant cette unité d'enseignement (UE)				
Intitulé du programme	Sigle	Crédits	Prérequis	Acquis d'apprentissage
Master de spécialisation en études de genre	GENR2MC	5		
Master [120] en droit (horaire décalé)	DRHD2M	5		
Master [120] en criminologie	CRIM2M	5		
Master [120] en sciences psychologiques	PSY2M	5		
Master [120] en droit	DROI2M	5		
Master [120] en sciences de la famille et de la sexualité	SEX2M	5		